

Journées thématiques des 2 et 3 juin 2025 de l'École doctorale humanités

Enfances

« *L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres ; rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres.* »¹

Cette citation illustre la thématique centrale de nos journées d'étude : la place de l'enfance dans l'espace et le temps. Toutes les enfances ne sont pas les mêmes, mais elles peuvent autour des mêmes problématiques. Ce thème nous paraît fédérateur au sein de notre École doctorale tant il a suscité de nombreuses problématiques et productions scientifiques dans toutes les disciplines de sciences humaines et sociales.

En dehors du champ philosophique, l'enfance intéresse en particulier les sciences humaines et sociales depuis les années 1960. Véritable enjeu sociétal, il n'est pas étonnant que les questionnements des chercheurs se soient d'abord orientés vers l'éducation et le droit. S'il ne s'agit pas d'un champ disciplinaire autonome et à part, il existe cependant un courant de recherche qui fait de l'enfance un domaine d'étude à part entière. Les divers travaux effectués dans ce cadre ont suivi des problématiques à la fois similaires et propres à chaque discipline.

Ces avancées épistémologiques sont illustrées par nos axes. En effet, à vocation interdisciplinaire, ces journées thématiques seront l'occasion de s'interroger sur les notions qui suivent.

Axe 1 : La perception des enfances

Qu'est-ce qu'une enfance ? Comment est-elle perçue ? Cette déclinaison quasi infinie, d'une expérience pourtant partagée par tous les membres d'une société, se perçoit différemment selon le regard porté. Ces différentes perceptions et ressentis vis à vis de l'enfance sont à l'origine d'une multitude de systèmes de représentations, de la relation la plus intime à la sphère publique. Celles-ci se concrétisent par une production matérielle et intellectuelle, une expression artistique et culturelle à la fois centrée sur l'enfance, mais aussi destinée à l'enfance. Les images ainsi invoquées peuvent être chargées de connotations, négatives ou positives, ou encore d'intentions diverses. Subjectives, elles sont parfois erronées, soulignant l'écart des regards sur les enfants entre eux-mêmes et les adultes, ou encore entre les individus, selon les croyances, attendus et préjugés d'une société. Ainsi, on peut s'intéresser aux biais par lesquels l'enfant est représenté, aux techniques utilisées, à ce qu'elles révèlent, et à ce que ces éléments d'interprétation suggèrent sur la vision de l'enfance dans un contexte donné.

¹ Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, livre II, Paris, Gallimard (folio), 1969, p. 155.

Axe 2 : L'éducation

L'éducation représente en enjeu politique et sociétal très important en ce qu'il s'agit d'assurer la survie et la cohésion d'une communauté partageant un socle de codes et de valeurs communes. Nous retrouvons des traités portant sur l'éducation dès l'Antiquité, cette longue tradition littéraire développant des principes éducatifs permet d'historiciser les différents objectifs et aspirations de nombreuses sociétés. En tenant compte de ces évolutions, nous pourrions engager une discussion enrichissante en confrontant nos diverses perspectives des différentes disciplines sur l'équilibre à trouver entre l'autorité des adultes et l'autonomie des enfants. En d'autres termes, nous pouvons proposer une réflexion sur une éducation plus démocratique ; sur la valeur et le but de l'éducation. Est-il suffisant de récuser les méthodes coercitives pour prétendre à une éducation de qualité ; ou alors l'éducation est-elle un mélange de conformisme et de liberté, en ce cas, quelle serait la bonne mesure ?

Axe 3 : L'enfant dans la cité (spatialités)

De la conception au passage symbolique à l'âge adulte, comment la société et les communautés intègrent-elles les "enfances" dans leur fonctionnement et leurs traditions ? Un enfant ne dispose pas du même statut qu'un adulte, bien qu'il soit destiné à en devenir un. Pourtant, l'enfance est en permanence structurée par le monde adulte, allant du domaine législatif à l'organisation spatiale dédiée aux enfances. De la définition de leur commencement à leur préservation, les enfances sont encadrées par les communautés, tout en considérant les enfants comme des membres particuliers de celles-ci. L'enfance ne commence pas et ne finit pas toujours au même moment dans les communautés ; elle peut même parfois s'achever par une mort prématurée. Ainsi, on peut s'intéresser aux différentes façons dont les statuts de l'enfance sont mis en scène, à savoir par les discours, l'architecture, les lois, les archives, le tout dans une succession de communautés allant du nucleus familial à l'ensemble d'une société.

Axe 4 : Varia

Compte tenu de la diversité de nos laboratoires, il est possible que les axes proposés ci-dessus paraissent trop restreints. Afin de permettre à toutes et à tous de participer aux Journées Thématiques, le comité scientifique examinera toute proposition de communication. Par exemple, des thèmes tels que la simplicité, la liberté, la gaieté, l'adaptabilité ou encore la créativité des enfants pourraient être envisagés comme des qualités à cultiver ou à compléter chez les adultes. Nous pourrions également réfléchir à l'impact négatif de certains souvenirs d'enfance sur l'ensemble de la vie et à la possibilité de le corriger.

Modalités de participation :

Pour communiquer aux Journées thématiques de 2025, les propositions pourront être transmises avant le **2 avril 2025**, soit deux mois avant leur tenue à la MSHS. D'un point de vue formel, les communications devront s'inscrire dans l'un des axes ci-dessus. En plus d'un intitulé (provisoire), les propositions ne devront pas dépasser les **500 mots maximum**. Chaque présentation durera **20 minutes** et sera suivie d'un temps de questions - réponses.

Pour envoyer vos propositions de communications, merci de les transmettre aux adresses suivantes :

corentin.delattre@univ-poitiers.fr et en copie à yeonsik.yoo@univ-poitiers.fr.

Comité scientifique : François Brizay (CRIHAM), Arnaud François Mansuy (MAPP), Pascale Drouet (CESCM), Ghislaine Stouder (HeRMA), Nicolas Tran (HeRMA), Céline Gilard (CRLA-ARCHIVOS).

Comité d'organisation : Abdou Cissokho (MAPP), Corentin Delattre (CESCM), Clarisse Azéma (CRIHAM), Margaux Laproye (CESCM), Sedala Koné (MIMMOC), Jonathan Raffin (HERMA), Yeonsik Yoo (MAPP).

